

Session de printemps 2025 : recommandations de pro-salute.ch concernant les objets de politique de santé du Conseil des Etats

Date	Numéro	Objet	Recommandation	Développement
6.3.2025	24.4077	Mo. Poggia. Créer enfin un fonds national pour les réserves dans l'assurance obligatoire des soins	Adoption	<p>Les consommateurs, les patients ainsi que les payeurs de primes et d'impôts ont un intérêt légitime à ce que les décisions et les actions dans le domaine de la santé soient clairement communiquées et compréhensibles. Un fonds national garantirait que les réserves des caisses maladie soient gérées selon des normes uniformes et transparentes et ne restent pas inutilisées en tant que réserves spéculatives de certains assureurs. Les assurés auraient ainsi un meilleur aperçu de l'utilisation de leurs cotisations.</p> <p>L'introduction d'un fonds national pour les réserves dans l'assurance obligatoire des soins est une étape opportune pour plus de transparence, d'équité et d'efficacité dans le système de santé suisse. Elle favorise une fixation plus juste des primes, protège les intérêts des assurés et améliore la traçabilité des décisions financières. Nous nous prononçons donc en faveur de l'adoption de la motion.</p>
19.3.2025	22.4357	Mo. Nicolet. LAMAL. Renforcer les soins de base grâce à une meilleure offre de médecins de famille	Adoption	<p>Il est essentiel de revaloriser la médecine de famille dans le domaine des tarifs, car c'est une condition importante pour que les futurs médecins optent pour cette spécialité plutôt que de choisir la voie de la spécialisation. Le Conseil fédéral justifie sa recommandation de rejet notamment par le fait qu'il n'est pas nécessaire d'adapter la loi, car il appartient aux partenaires tarifaires d'élaborer et d'adapter les tarifs. Nous en concluons qu'il est néanmoins judicieux d'approuver la motion : Le Conseil envoie ainsi un message clair selon lequel la fixation des tarifs est déterminante pour l'attractivité de la profession. Ceci est à son tour dans l'intérêt de la population, en particulier dans les zones rurales : Il s'agit de préserver les soins de premier recours décentralisés.</p>

pro-salute.ch, la voix des patients, des consommateurs et des payeurs de primes